

# Élaboration du schéma régional des carrières (SRC)

---



Réunion du comité de pilotage

*18 juin 2018*



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie

# ORDRE DU JOUR

- I - Le SRC, un nouvel outil régional de planification de l'approvisionnement en ressources

- I.1 - Un SRC, pourquoi ?

- I.2 - Un SRC, comment ?



- II - Echanges autour des cinq thématiques majeures du SRC :

- II.1 - Notre vision des enjeux de la planification régionale

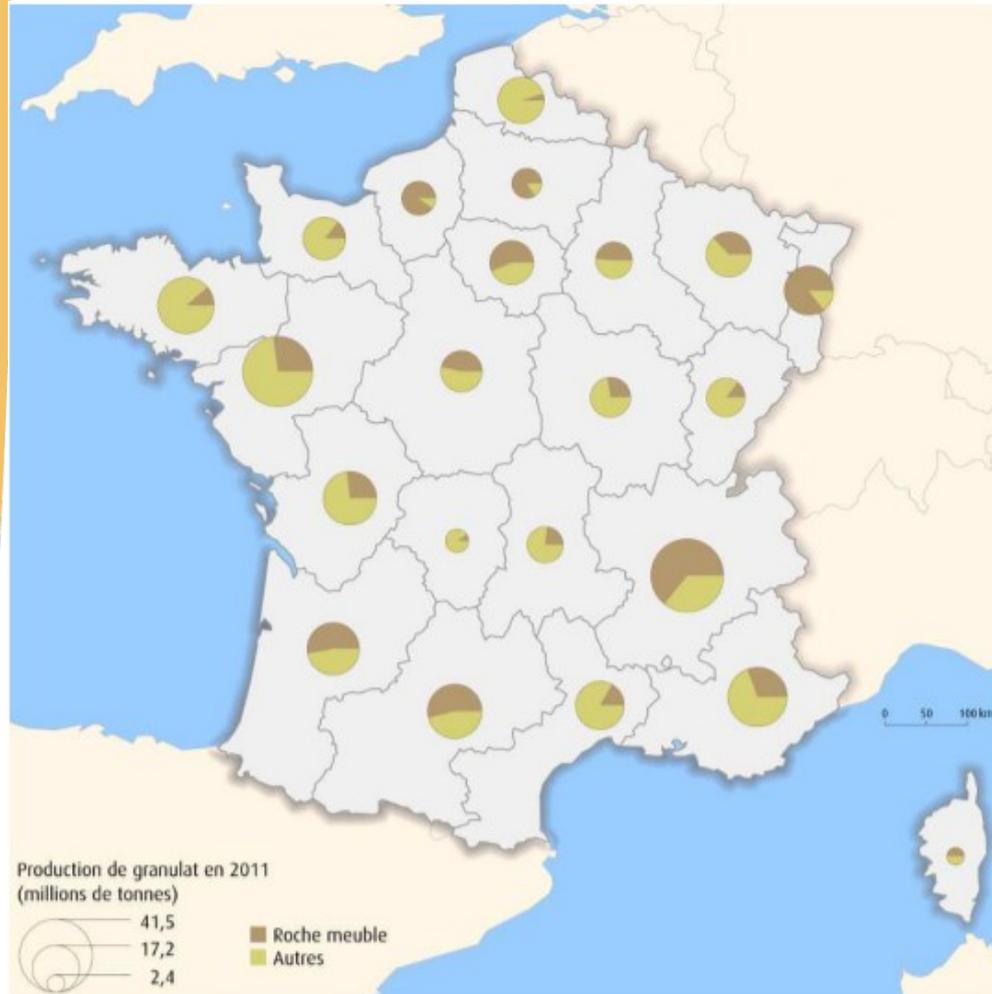
- II.2 - Vos attentes ?



# *I - Le SRC, un nouveau outil régional de planification de l'approvisionnement en ressources*

- *I.1 - Un SRC, pourquoi ?*
- *I.2 - Un SRC, comment ?*
- *II - Echanges autour des cinq thématiques majeures du SRC*
  - *II.1 - Notre vision des enjeux de la planification régionale*
  - *II.2 - Vos attentes*

# Chiffres clés de l'extraction en matériaux en région Occitanie



Note : recyclage et granulats d'origine marine inclus.

Source : SOeS, d'après Unicem

**Les granulats, la 2ème ressource la plus consommée après l'eau :**

- Environ 500 carrières autorisées et en exploitation en Occitanie ;
- De l'ordre de 40 millions de tonnes de granulats produites en 2011 (soit 11 % de la production nationale), pour alimenter l'économie locale.

# Vers une gestion durable des matériaux et une économie des ressources naturelles

- **Dès 2012, définition d'une stratégie nationale de gestion durable des granulats terrestres et marins et des matériaux et substances de carrières** en raison des difficultés croissantes d'accès aux ressources et des retours d'expérience des planifications antérieures, proposant de :
  - Faire passer les schémas de l'échelle départementale à l'échelle régionale, afin d'être en meilleure cohérence avec les flux de matériaux,
  - Pour les extractions terrestres, définir et intégrer la notion de gisement d'intérêt national ou régional pour protéger la ressource contre les risques de stérilisation par les autres usages du sol ;
  - Renforcer la portée juridique des schémas en améliorant leur articulation avec les documents de planification, notamment les documents d'urbanisme ;
  - Prendre en compte dans les schémas des carrières les voies navigables et le réseau ferroviaire fret,
  - Développer le recyclage et l'emploi de matériaux alternatifs.

# Vers une gestion durable des matériaux et une économie des ressources naturelles

- **Une traduction réglementaire à l'occasion de la loi ALUR en 2014 (article 129), qui régionalise la planification carrières et fixe une échéance d'approbation des schémas régionaux des carrières (SRC) au 1<sup>er</sup> janvier 2020,**
- **Une planification départementale historiquement utile mais aujourd'hui dépassée : 13 schémas départementaux, dont 10 ont été réalisés il y a plus de 10 ans,**
- **Des bilans partiellement réalisés en 2012 et 2015 à l'échelle des deux anciennes régions.**



# Vers une gestion durable des matériaux et une économie des ressources naturelles

- Un environnement législatif qui se complète au fil du temps :



- Exemples d'objectifs ciblés :

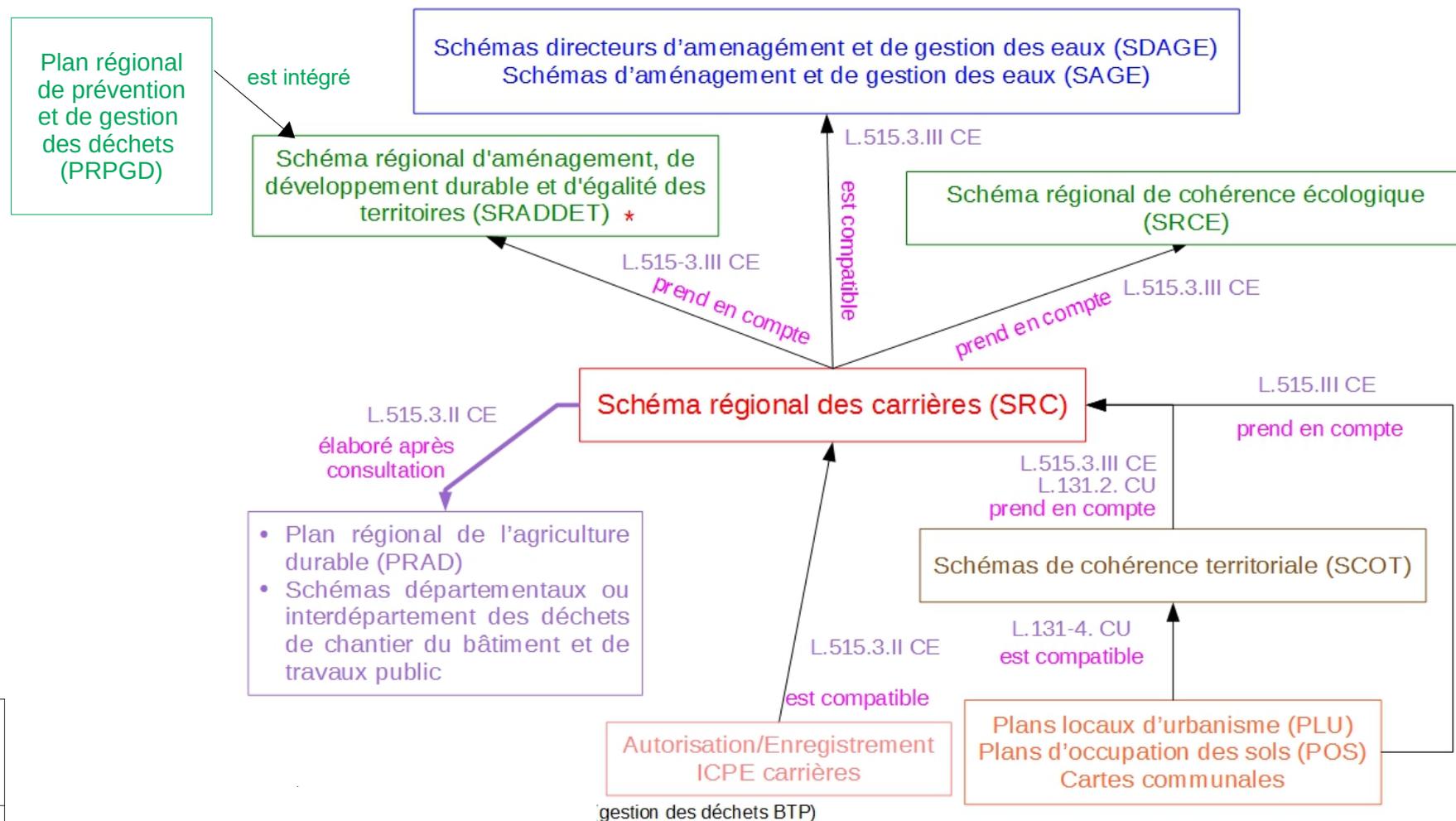
- Réduction de 40 % des émissions de effets de serre en 2030 par rapport à 1990,
- Réduction de la consommation énergétique globale de 50 % en 2050 par rapport à 2012,
- Utilisation d'au moins 60 % en masse de matériaux issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage de déchets dans les chantiers de construction routiers de l'État et des collectivités territoriales en 2020...

# Vers une gestion durable des matériaux et une économie des ressources naturelles

- **Les enjeux du nouveau SRC dans ce contexte :**
  - Proposer une approche harmonisée à l'échelle régionale,
  - Aboutir à un scénario d'approvisionnement en matériaux partagé,
  - Disposer d'un document opérationnel et robuste sur le plan juridique,
  - Mettre en place un meilleur suivi de sa mise en œuvre.

# Vers une gestion durable des matériaux et une économie des ressources naturelles

- Vers une plus grande cohérence et une meilleure articulation des politiques publiques



# Vers une gestion durable des matériaux et une économie des ressources naturelles

- Exemple de l'articulation entre les planifications déchets/économie circulaire et le SRC :

Les projets de PRPGD et de PRAEC proposent un état des lieux des déchets inertes produits à l'échelle de la région, ainsi que des objectifs de valorisation de ces matériaux.



# Vers une gestion durable des matériaux et une économie des ressources naturelles

## ■ Exemple de l'articulation entre les planifications déchets/économie circulaire et le SRC :

La disponibilité des matériaux secondaires doit être prise en compte dans les politiques d'approvisionnement à l'échelle du territoire.

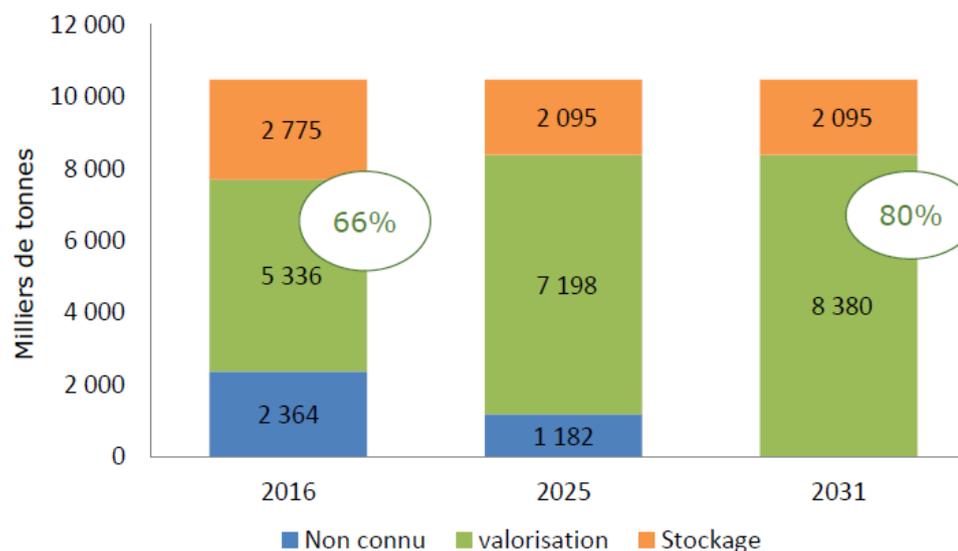


## Objectifs de valorisation des déchets inertes du BTP

Sur l'Occitanie : 66% des déchets inertes du BTP recensés sur les installations d'Occitanie sont valorisés actuellement

### Objectifs proposés pour Occitanie :

- Déchets inertes : 80% valorisés à partir de 2025



Extrait du projet de PRPGD Occitanie

Remarque : dans le cadre du projet de PRPGD, le remblaiement de carrières pour remise en état est assimilé à de la valorisation.

# *I - Le SRC, un nouveau outil régional de planification de l'approvisionnement en ressources*

- *I.1 - Un SRC, pourquoi ?*
- *I.2 - Un SRC, comment ?*

# *II - Echanges autour des cinq thématiques majeures du SRC*

- *II.1 - Notre vision des enjeux de la planification régionale*
- *II.2 - Vos attentes*

# Un format encadré par la réglementation

- **Une méthodologie de travail définie par le décret 2015-1676 du 15 décembre 2015 :**
  - Un contenu encadré,
  - Des modalités de mise en œuvre précisées,
  - Une concertation minimale demandée et des consultations officielles planifiées,
  - Une évaluation de la mise en œuvre du SRC prévue à mi-parcours (6 ans après sa publication),
- **Une instruction ministérielle du 4 août 2017 précisant les modalités d'élaboration du SRC,**
- **Une évaluation environnementale stratégique associée.**



# Quelques définitions

## ■ Ressources primaires :

- Matériaux naturels extraits ; ils peuvent être d'origine terrestre ou marine,
- Ex : granulats de carrières, roches ornementales de la construction, matériaux et minéraux industriels (gypse, calcaire pour fabriquer de la chaux, sables verriers)...

## ■ Ressources secondaires :

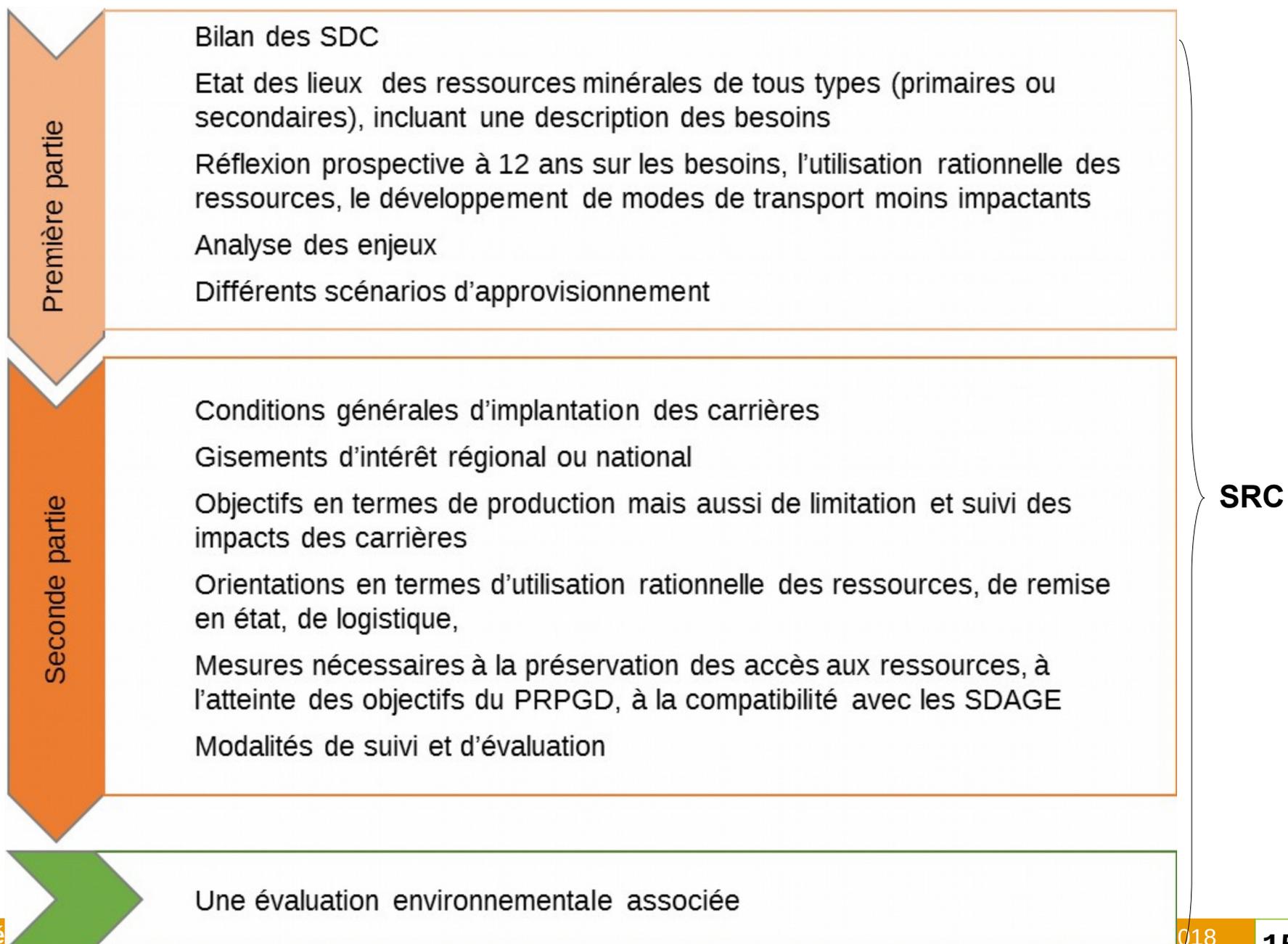
- Ressources mobilisables à partir du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage,

Ex : Déchets inertes du BTP, déchets de plâtre, mâchefers d'incinération des déchets non dangereux (MIDND)...

## ■ Gisement :

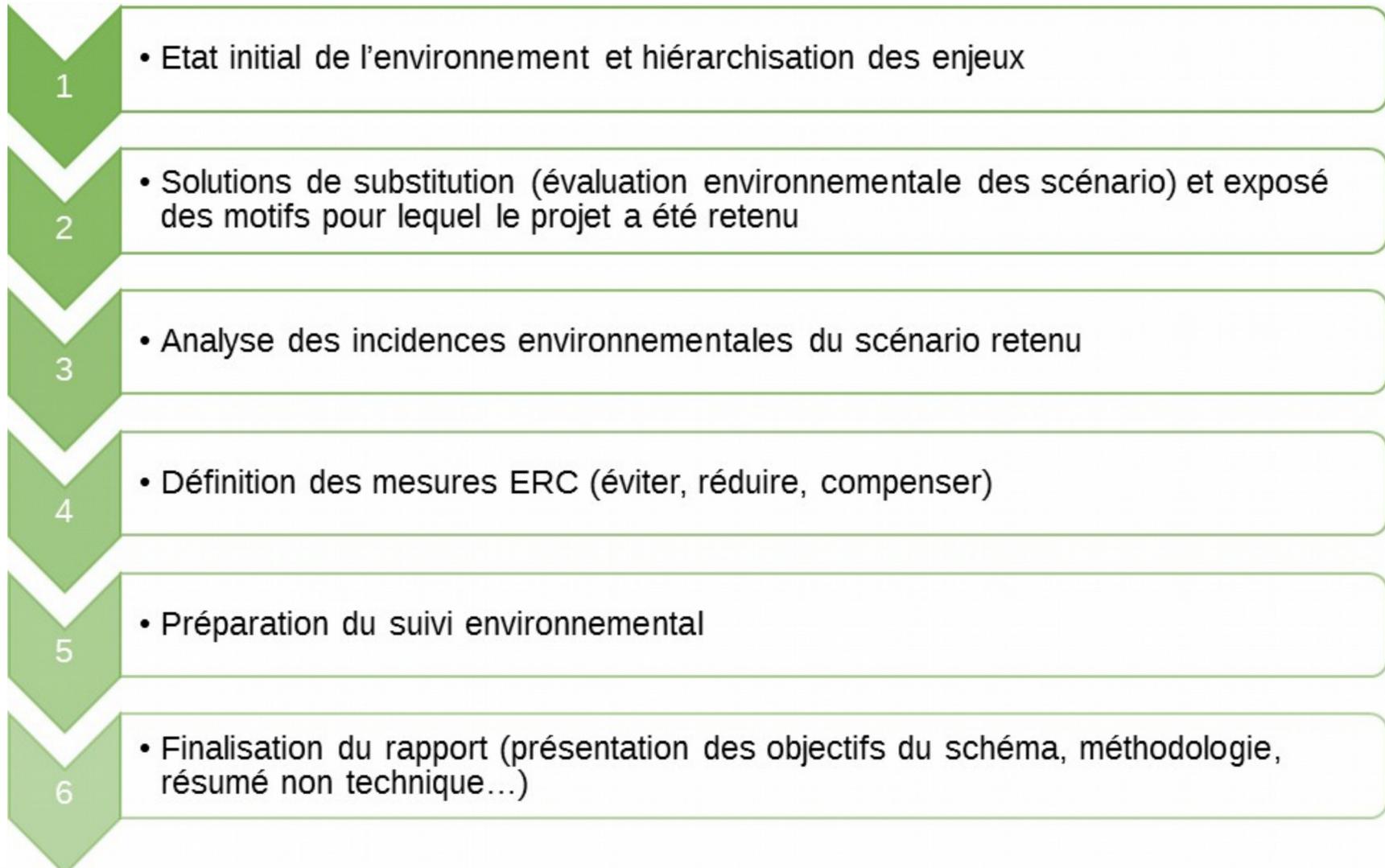
Partie d'une ressource minérale qui, au regard des techniques disponibles d'extraction, apparaît comme raisonnablement exploitable.

# Contenu attendu du schéma des carrières

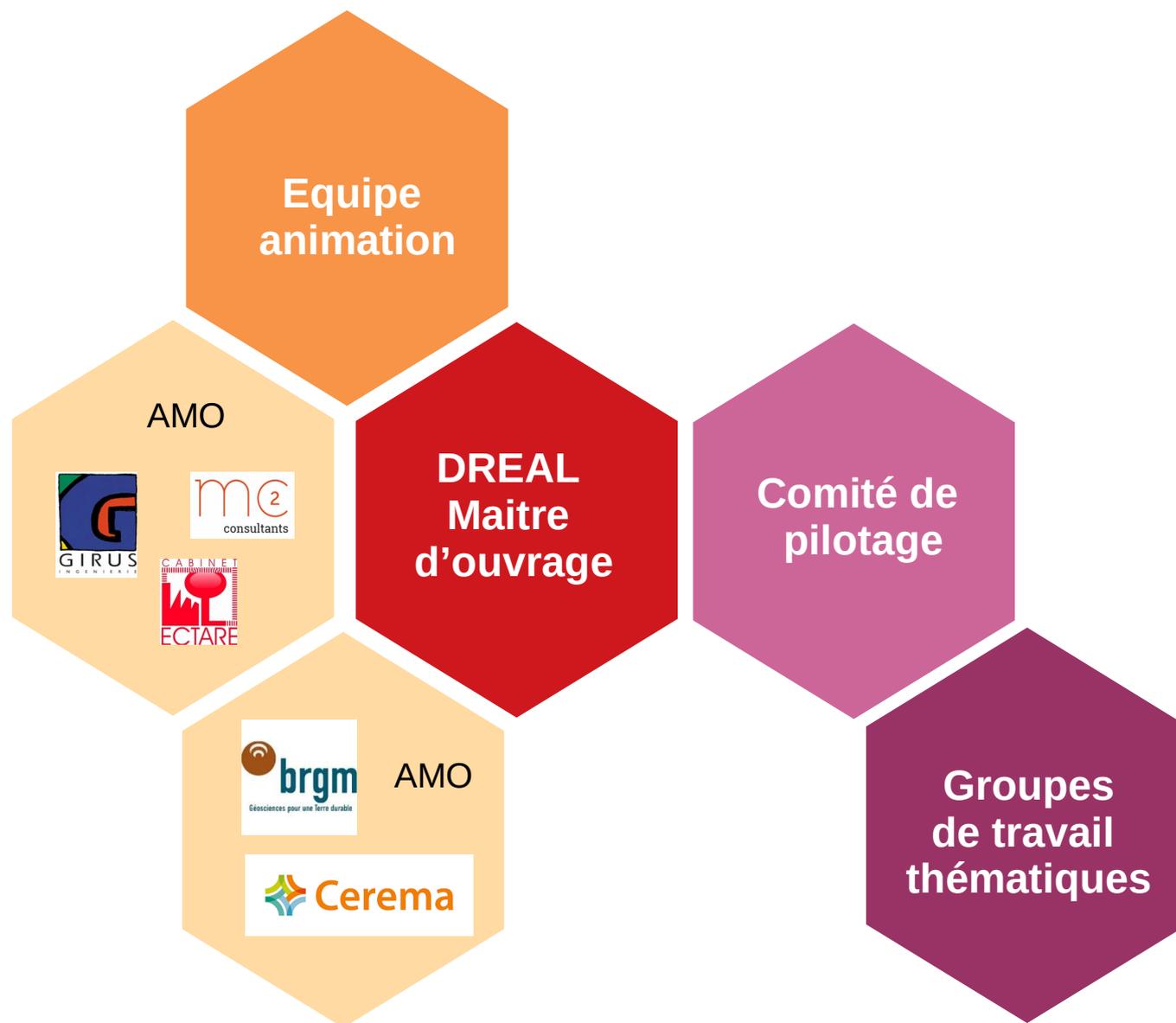


# Une évaluation environnementale stratégique individualisée

- Démarche équivalente à celle d'une étude d'impact pour un projet mais appliqué à un plan/programme



# Une gouvernance spécifique, une approche concertée



# Un comité de pilotage, instance de concertation officielle

- **Une instance de concertation prévue à l'article R. 515-4 du code de l'environnement,**
- **111 membres formant 4 collèges en Occitanie :** Services de l'État, Représentants des collectivités, Représentants des professionnels, Personnalités qualifiées,
- **Des réunions régulières à chaque étape-clé de l'élaboration du schéma (calendrier prévisionnel) :**
  - Juin 2018 : Lancement des travaux,
  - Premier semestre 2019 : Présentation de l'état des lieux,
  - Second semestre 2019 : Propositions de scénarios,
  - Fin second semestre 2019 : Présentation du projet de SRC pour avis, présentation du dispositif de suivi et d'évaluation,
  - Fin premier semestre 2020 : Présentation du document final.

# Des groupes de travail pour alimenter les réflexions

- Une vingtaine d'acteurs pertinents réunis en fonction des thématiques abordées, en visioconférence pour une plus grande souplesse,
- Des échanges autour des cinq thématiques structurantes du schéma notamment dans le cadre de l'état des lieux et de la prospective à 12 ans:



- Une animation par les directions thématiques de la DREAL, avec le soutien des AMO,
- **Des ordres du jour optimisés** : Présentation de la synthèse des données disponibles, débat autour des enjeux...

# Des consultations officielles ultérieures

## 1 - Personnalités morales

- ◆ EPCI concernés par les bassins de production,
- ◆ Formations carrières CDNPS,

Organismes en charge des parcs naturels régionaux / parc national

Si réduction des espaces agricoles /forestiers : chambre régionale d'agriculture, INAO, centre national des propriétés forestières

- ◆ Conseil régional, conseils départementaux,  
Préfets des régions voisines, Conseils régionaux voisins, CDNPS carrières voisines,
- ◆ Autorité environnementale

## 2 - Mise à disposition du public

## 3 - Prise en compte des États voisins (Espagne et Andorre)



# Une dynamique de réalisation

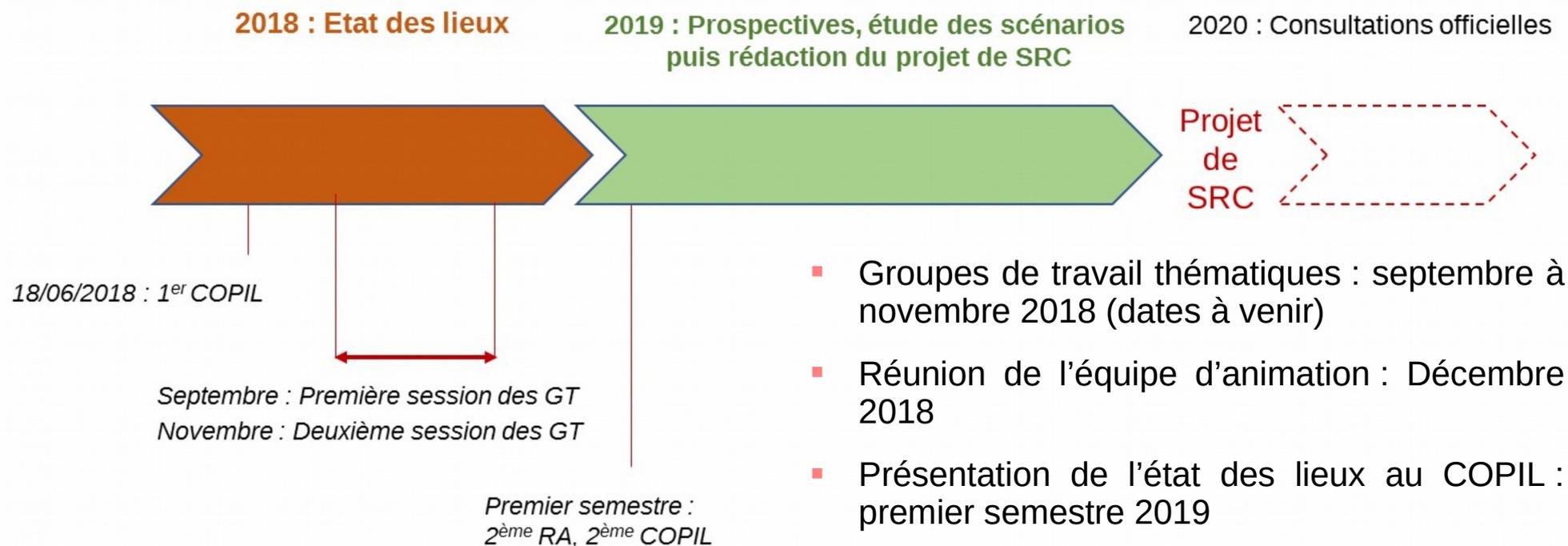
## ■ Travail en cours :

- Bilan des schémas départementaux sur la base des questionnaires envoyés en septembre 2017 : 22 retours d'organismes extérieurs et 13 retours internes DREAL,

(pour ceux qui n'ont pas répondu, votre retour est toujours le bienvenu!)

- Analyse des données bibliographiques disponibles et contact des principaux acteurs.

## ■ Les prochains rendez-vous :



# Quelles modalités d'information ?

- **Des actualités sur une page internet dédiée sur le site de la DREAL**

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/schemas-des-carrieres-r6494.html>



- **Des éléments de travail sur une plateforme en accès restreint**

<https://travail-collaboratif.din.developpement-durable.gouv.fr/share/page/site/src-occitanie/dashboard>



*Les utilisateurs devront créer des comptes cerbérés afin de pouvoir accéder à la plateforme Alfresco dédiée. Des instructions seront adressées par mail.*

*Le SRC,  
un nouveau outil régional de planification de  
l'approvisionnement en ressources*

*Des remarques ? Des questions ?*

# *I - Le SRC, un nouveau outil régional de planification de l'approvisionnement en ressources*

- *I.1 - Un SRC, pourquoi ?*
- *I.2 - Un SRC, comment ?*

# *II - Echanges autour des cinq thématiques majeures du SRC*

- *II.1 - Notre vision des enjeux de la planification régionale*
- *II.2 - Vos attentes*

# 1 - Ressources primaires et approvisionnement

- Plus de 40 millions de tonnes produites en 2011 au niveau d'environ 500 carrières,
- **Les enjeux de la planification régionale :**
  - Se concentrer d'avantage sur la problématique de l'approvisionnement,
  - S'interroger sur la répartition carrières alluvionnaires / carrières de roches massives,
  - Permettre la protection de certains gisements d'intérêt national ou régional,
- **Calendrier** : septembre et novembre 2018.

# 1 - Ressources primaires et approvisionnement

## Sujets abordés :

### ■ Dans le cadre de l'état des lieux :

- Recensement des ressources minérales primaires d'origine terrestre de la région, de leurs usages,
- Recensement des gisements d'intérêt régional et national,
- Recensement des carrières de la région (données d'exploitation et gisements disponibles) par type de matériaux,
- Identification des flux en provenance ou vers d'autres régions,
- Description qualitative et quantitative des besoins actuels,

### ■ Dans le cadre de la réflexion prospective à 12 ans :

- Evolution des autorisations de carrières,
- Recensement des besoins régionaux et extérieurs en ressources minérales primaires,
- Adéquation avec la localisation des bassins de consommation,

## 2 - Valorisation des ressources secondaires

- **Un contexte réglementaire structurant,**
- **Une articulation forte avec le PRPGD,** dont le projet fixe des objectifs ambitieux pour les 11,7 Mt de déchets du BTP produits en région, parmi lesquels la valorisation de 80 % des déchets inertes (cet indicateur prenant en compte le remblayage de carrières),
- **Les enjeux de la planification régionale, les avancées attendues dans le SRC :**
  - Compléter les informations disponibles dans le PRPGD par une analyse plus fine de l'articulation besoins / usages,
  - Inscrire la gestion des matériaux dans une logique d'économie circulaire, en travaillant sur les 7 piliers,
- **Calendrier :** septembre et novembre 2018

# 2 - Valorisation des ressources secondaires

## Sujets abordés :

- **Dans le cadre de l'état des lieux :**
  - Recensement des ressources minérales secondaires utilisées dans la région, de leurs usages, et estimation des ressources mobilisables à l'échelle de la région,
  - Identification de la localisation des sites de stockage et de transit de matériaux (lien PRPGD),
  - Description qualitative et quantitative des gisements et besoins actuels,
  - Description de la logistique mobilisée,
  - Identification des flux inter-régionaux,
  - Identification des enjeux de nature sociale, technique et économique liés à l'approvisionnement durable en ressources minérales,
- **Dans le cadre de la réflexion prospective à 12 ans :**
  - Recensement des gisements disponibles et besoins régionaux en ressources minérales secondaires),
  - Adéquation avec la localisation des bassins de consommation.

# 3 - Quels besoins pour quelles ressources ?

- **Une forte disparité de besoins et de contraintes à l'échelle du territoire**
- **Une nécessaire planification de l'organisation de la fourniture de matériaux pour soutenir l'économie régionale et assurer une continuité de service**
- **Les enjeux de la planification régionale :**
  - Mieux connaître et prendre en compte les enjeux économiques,
  - Permettre un juste équilibre de l'offre et la demande à l'échelle régionale,
- **Calendrier : septembre et novembre 2018**

# 3 - Quels besoins pour quelles ressources ?

## Sujets abordés :

- **Dans le cadre de l'état des lieux :**
  - Description qualitative et quantitative des besoins actuels,
  - Adéquation avec les ressources disponibles (gisements et localisation),
  
- **Dans le cadre de la réflexion prospective à 12 ans :**
  - Recensement des besoins régionaux en ressources minérales,
  - Adéquation ressources - usages (projections démographiques / grands projets / évolutions des techniques de construction et du recyclage),

.

# 4 - Des enjeux environnementaux à intégrer

- **Un contexte réglementaire renforcé depuis le début des années 2000,**
- **Un travail de hiérarchisation des zonages environnementaux en fonction de leur degré de sensibilité initié à l'échelle Languedoc Roussillon, à adapter et à étendre au nouveau périmètre de la région,**
- **Les enjeux de la planification régionale :**

Définir une stratégie d'accès à la ressource, en identifiant les secteurs à éviter de façon à :

- Prendre en compte les zonages réglementaires et les continuités écologiques, dans une bonne application de la séquence Eviter-Réduire-Compenser (ERC)
- Prendre en compte les co-visibilités (insertion paysagère des carrières), et plus particulièrement par rapport aux éléments patrimoniaux identifiés
- Préserver les terres agricoles

Anticiper les conditions de remise en état (biodiversité, paysages) des carrières, en particulier celles à grands fronts ou alluvionnaires en eau

- **Calendrier : septembre et novembre 2018**

# 4 - Des enjeux environnementaux à intégrer

## Sujets abordés :

- **Dans le cadre de l'état des lieux, et sur la base d'un travail cartographique, recensement et analyse des enjeux de nature :**
  - environnementale liés à la production des ressources minérales (en phase exploitation, puis lors de la remise en état des sites) et à la logistique qui lui est associée,
  - paysagère et patrimoniale liés à la production des ressources minérales (en phase exploitation, puis lors de la remise en état des sites) et à la logistique qui lui est associée.
  
- **Dans le cadre des premières réflexions sur les scénarios et les orientations/mesures du SRC :**
  - Hiérarchisation des enjeux listés ci-dessus afin d'obtenir des zonages, notamment en s'appuyant sur les travaux réalisés dans le cadre de l'approche régionale LR,
  - Analyse des impacts des scénarios proposés et du scénario retenu,
  - Orientations/mesures envisagées du SRC.

# 5 - Une optimisation des transports à rechercher

- **Une analyse de l'activité qui témoigne des difficultés à mettre en œuvre des transports alternatifs,**
- **Un principe de proximité réaffirmé par la réglementation,**
- **Les enjeux de la planification régionale :**
  - Qualifier les notions de proximité pour l'approvisionnement en matériaux,
  - Préciser les conditions de développement de modes de transport dont l'impact sur le changement climatique est faible : quelles cibles pour le transport alternatif ?
- **Calendrier : novembre 2018**

# 5 - Une optimisation des transports à rechercher

## Sujets abordés :

- **Dans le cadre de l'état des lieux :**
  - Recensement (tout mode) des infrastructures transports disponibles en région : description et diagnostic sommaire des réseaux, contraintes associées,
  - Modes de transports utilisés par type de ressources,
  - Impacts environnementaux associés à chaque mode de transport,
- **Dans le cadre de la réflexion prospective à 12 ans et des premières réflexions sur les scénarios et les orientations/mesures du SRC :**
  - Evolution possible des infrastructures de transport disponibles,
  - Scénarios d'approvisionnement = itinéraires routiers structurants à identifier et à privilégier pour le SRC, infrastructures ferroviaires et fluviales à identifier selon volumes / lieux de production et consommation,
  - Orientations/mesures du SRC envisagées en termes de transport routier et non-routier.

# *I - Le SRC, un nouveau outil régional de planification de l'approvisionnement en ressources*

- *I.1 - Un SRC, pourquoi ?*
- *I.2 - Un SRC, comment ?*

# *II - Echanges autour des cinq thématiques majeures du SRC*

- *II.1 - Notre vision des enjeux de la planification régionale*
- *II.2 - Vos attentes*

# A vous !

- **Exprimez nous vos attentes et vos possibles contributions sur les cinq thématiques principales :**
  - En lien avec la nouvelle approche de « transition écologique » : quels sont les sujets incontournables / sur lesquels être vigilants dans ce GT ?
  - Quelles données ou études pouvez-vous fournir ?
  - Souhaitez-vous participer aux réflexions de ce GT ? Qui associer à ce GT selon vous ?
  
- **Une synthèse sera proposée comme donnée d'entrée des prochains groupes de travail.**

# Nous sommes à votre disposition

Ressources  
primaires

Salle des  
pas perdus

Besoins  
et usages

Salle principale

Ressources  
secondaires

Salle des pas perdus

Enjeux  
Environne-  
mentaux

Salle principale

Logistique

Salle des  
pas perdus

# Merci pour votre attention !

Pour la DREAL :

*Correspondants principaux : Agnès SANSONETTI- MATEU / Philippe CHARTIER*  
*[agnes.sansonetti@developpement-durable.gouv.fr](mailto:agnes.sansonetti@developpement-durable.gouv.fr)*  
*[philippe.chartier@developpement-durable.gouv.fr](mailto:philippe.chartier@developpement-durable.gouv.fr)*

Pour le groupement d'AMO :



*Correspondant principal : Sandrine MURZILLI*  
*[smurzilli@elcimai.com](mailto:smurzilli@elcimai.com) / 04 37 45 29 70*



*Correspondant principal : Sylvie IRIS*  
*[siris@mc2consultants.fr](mailto:siris@mc2consultants.fr) / 05 61 00 98 80*



*Correspondant principal : Fabien SENGES*  
*[f.senges@cabinet-ectare.fr](mailto:f.senges@cabinet-ectare.fr) / 05 62 89 06 10*



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE